



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
140 East 39Th Street  
New York, NY10016

Tel: (212) 687-8115 . Fax: (212) 687-8248

## DISCOURS

DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALEXANDRE CÉCÉ LOUA,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES GUINÉENS DE  
L'ÉTRANGER, À L'OCCASION DU DÉBAT GÉNÉRAL DE LA 64<sup>ÈME</sup>  
SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES  
NATIONS UNIES.

New York, le 28 septembre 2009

(VÉRIFIER AU PRONONCÉ)

- **Monsieur le Président,**
- **Monsieur le Secrétaire général,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation guinéenne que j'ai l'honneur de conduire, transmettre à Son Excellence Dr. Ali Abdussalam TREKI, Ministre aux Affaires de l'Union africaine de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne, Populaire et Socialiste, les vives félicitations du peuple et du gouvernement guinéens, pour sa brillante élection à la présidence de la 64<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je tiens à joindre à ces félicitations, celles de Son Excellence, le **Capitaine Moussa Dadis CAMARA**, Président de la République, Chef de l'État, Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD), Commandant en Chef des forces armées guinéennes.

Monsieur le Président, ma délégation est convaincue que grâce à vos talents de diplomate chevronné, nos travaux seront couronnés de succès. Elle vous donne l'assurance de sa pleine coopération.

Qu'il me soit également permis de dire à votre prédécesseur, Monsieur Miguel D'Escoto Brockman, l'appréciation de ma délégation pour la sagesse et le dévouement avec lesquels il a dirigé les travaux de la 63<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale.

La République de Guinée salue le travail remarquable que le Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-Moon, accomplit à la tête de notre Organisation, en faveur de la paix, du développement et de la prospérité dans le monde.

**Monsieur le Président,**

Le 23 décembre 2008, le peuple de Guinée, dans sa totalité, a accueilli avec ferveur l'avènement du Conseil National pour le Développement et la Démocratie (CNDD).

En effet, les Forces armées guinéennes ont décidé de prendre en main les destinées du pays, après la disparition du Président Lansana CONTE, le 22 décembre 2008, pour éviter l'implosion sociale qui aurait été préjudiciable à la paix, à la sécurité, à la stabilité, à l'unité et au développement harmonieux de la nation.

La mal gouvernance politique et économique et ses corollaires, la corruption, l'impunité, la consommation et le trafic de drogue, la prolifération des armes légères et de petit calibre, le grand banditisme, la démission des Institutions républicaines, avaient considérablement affaibli l'autorité de l'État.

Le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, fidèle à ses engagements, a entrepris des actions concrètes dont les résultats sont encourageants.

Il s'agit entre autres :

- de l'élaboration d'un chronogramme de la transition, conçu et accepté par toutes les parties prenantes, sur la base d'un dialogue participatif et inclusif devant aboutir à des élections démocratiques, libres et transparentes, en vue du retour à l'ordre constitutionnel ;
- de la lutte contre le trafic de drogue et de stupéfiants, les détournements de deniers publics, le crime organisé et les travers sociaux ;
- de l'exécution d'un programme spécial pour la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, notamment la fourniture de l'eau et de l'électricité ;
- de l'amorce de la réforme des secteurs de sécurité et de défense.

Dans cette dynamique, le CNDD et les forces vives de la nation entretiennent des rapports étroits de collaboration.

Cette synergie d'actions a permis la mise en place d'un comité ad hoc qui a évalué et révisé le chronogramme de la transition.

Ce nouveau chronogramme prévoit la tenue de l'élection présidentielle en janvier 2010 et des législatives en mars de la même année.

Parallèlement, des relations de confiance et de coopération sont établies avec le Groupe international de Contact sur la Guinée (C.I.C-G), dont la mission est d'accompagner le processus de transition.

### **Monsieur le Président,**

Le CNDD et le gouvernement accordent une importance particulière à la lutte contre le trafic de drogue et de stupéfiants dans notre pays, devenu malheureusement ces dernières années, l'une des plaques tournantes en Afrique de l'Ouest de ce commerce.

La récente découverte de substances toxiques et de laboratoires clandestins dans certaines villes de notre pays, illustrent la gravité de la situation.

Les opérations hardies déclenchées par les nouvelles autorités ont abouti à des arrestations au sein de la haute hiérarchie des forces de sécurité et de défense, et de l'administration publique.

La République de Guinée sollicite le soutien de la communauté internationale dans cet effort d'assainissement et lance un appel pour l'application de la déclaration politique et du plan d'action sur la coopération internationale, en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de la lutte contre la drogue, adoptés par la 52<sup>ème</sup> Session de la Commission des stupéfiants, tenue à Vienne en mars 2009.

Le gouvernement guinéen a également entrepris des actions pour moraliser la gestion des finances publiques.

Dans ce cadre, les opérations d'audits ont révélé de nombreux cas de malversations financières à des niveaux élevés de l'État.

Les fonds déjà recouverts ont servi au financement partiel du programme "eau électricité pour tous", lancé par le CNDD pour améliorer les conditions de vie des populations.

Ma délégation, renouvelle son appel aux partenaires au développement pour un soutien matériel, financier et technique accru à la transition en Guinée.

Au nom du Président du CNDD, Président de la République, Son Excellence, le **Capitaine Moussa Dadis CAMARA**, le gouvernement guinéen exprime sa profonde gratitude à tous ceux qui appuient ses efforts dans le cadre d'une transition apaisée, consensuelle et réussie.

A cet égard, les autorités guinéennes voudraient remercier toutes les bonnes volontés, notamment le Guide de la Révolution Libyenne, Sa Majesté le Roi du Maroc, ainsi que Leurs Excellences Messieurs les Présidents du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Libéria et de la Sierra Léone et du Mali, pour leurs actions en faveur de l'unité, de la réconciliation et de la stabilité en Guinée.

Elles expriment également leur reconnaissance à tous les Leaders africains et d'ailleurs qui sont disposés à apporter leur contribution de tous ordres, pour une réussite historique et exemplaire du processus de transition dans notre pays.

**Monsieur le Président,**

L'ordre du jour de la présente session comporte des questions récurrentes, véritables défis pour l'édification d'un nouvel ordre mondial fondé sur la justice, la solidarité et le développement durable.

La matérialisation de ces aspirations reste tributaire de la mise en œuvre des engagements de la communauté internationale à l'endroit des pays en développement, qui subissent de plein fouet les conséquences de la crise économique et financière mondiale.

Cela est d'autant plus nécessaire qu'en dépit des progrès obtenus dans la lutte contre les pandémies, l'analphabétisme et l'extrême pauvreté, d'immenses efforts sont à déployer pour la réalisation intégrale et harmonieuse des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Dès lors, l'établissement d'un partenariat qui accorderait une place prépondérante au développement de l'Afrique, par l'accroissement substantiel de l'aide et des flux d'investissements, s'avère indispensable.

Aussi, la question de la dette extérieure, qui hypothèque sérieusement les efforts d'éradication de la pauvreté, mérite-t-elle une attention particulière.

En outre, la faible rémunération des produits de base, ajoutée aux aléas de la nature, à l'action néfaste de l'homme sur l'environnement, aux effets des changements climatiques, fragilisent les économies africaines et rendent précaire la production agricole et alimentaire.

**Monsieur le Président,**

S'agissant de la paix et de la sécurité, des avancées significatives ont été enregistrées dans la prévention et le règlement des conflits.

Toutefois, des foyers de tension subsistent encore, ici et là, avec pour corollaires des pertes en vies humaines, des souffrances indicibles, des destructions matérielles, des flux de réfugiés et de personnes déplacées.

En Afrique, le processus de paix et de réconciliation nationale progresse à la faveur de l'action concertée de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, soutenue par la communauté internationale, malgré des atteintes aux droits de l'homme et la mal gouvernance politique et économique.

Dans l'espace du Fleuve Mano, la réussite des mesures énergétiques de consolidation de la paix, entreprise **en Sierra Léone et au Libéria**, constitue une source de réconfort et d'espérance.

Par l'application de l'Accord politique de Ouagadougou, **la Côte d'Ivoire** consolide la réunification du pays et s'attelle à l'organisation d'élections crédibles. La République de Guinée soutient ce processus.

Ailleurs sur le continent, le bon déroulement de l'élection présidentielle **en Guinée-Bissau** et en **Mauritanie** augure d'une ère nouvelle, propice à la réconciliation nationale, à la paix, à la stabilité et au progrès.

**En République Démocratique du Congo**, les Nations Unies, l'Union africaine et les États voisins sont engagés dans un dialogue qui, sans nul doute, aboutira à la pacification de l'Est du pays, gage de stabilité, de sécurité et de développement dans la région des Grands Lacs.

S'agissant de **la Somalie** et de la situation au **Darfour**, la communauté internationale devrait s'impliquer davantage aux côtés de l'Union africaine, afin de parvenir à une solution politique rapide et durable.

Sur la question du **Sahara Occidental**, tout en saluant les efforts du Secrétaire général et de son Envoyé Spécial, mon pays accueille favorablement "l'initiative marocaine pour la négociation d'un Statut d'Autonomie de la Région du Sahara" et exhorte les parties concernées à trouver une issue politique et mutuellement acceptable au différend.

Au **Moyen Orient**, la Guinée demeure persuadée que le règlement du conflit israélo-palestinien passe nécessairement par une solution globale, conduisant à la création d'un État palestinien indépendant, souverain et viable, vivant côte à côte et en paix avec Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et à la Feuille de route du Quartet. La communauté internationale a le devoir d'y veiller.

**En Asie**, la Guinée réaffirme son attachement au principe d'une **Seule Chine** et à la réunification pacifique et indépendante de la Péninsule coréenne.

**Monsieur le Président,**

Les actes terroristes se multiplient à travers le monde, frappant sans discernement des victimes innocentes, parmi lesquelles des femmes, des enfants et des personnes âgées. Ces formes de barbarie et d'intolérance sont à flétrir sévèrement.

Ma délégation salue l'adoption par les Nations Unies de la stratégie antiterroriste mondiale. Elle demeure favorable à l'élaboration de la Convention internationale globale contre le terrorisme et fonde l'espoir que les consultations sur la question se poursuivront dans un esprit de pleine coopération.

**Monsieur le Président,**

Mon pays accorde une attention soutenue aux efforts internationaux en matière de désarmement et de contrôle des armements. Il se prononce pour l'interdiction et la destruction totale des armes nucléaires, biologiques et chimiques, ainsi que l'éradication du trafic des matières fissiles.

**En Afrique**, la circulation illicite et incontrôlée des armes légères et de petit calibre est une source d'instabilité pour les États et d'insécurité pour les populations.

La CEDEAO a adopté un moratoire, dont l'objectif est d'instaurer un climat de paix à travers un cadre de coopération entre les États membres, pour le contrôle systématique et l'élimination de ces armes qui alimentent les guerres civiles.

La réussite de ce programme requiert l'engagement des partenaires bi et multilatéraux.

**Monsieur le Président,**

Le monde se trouve confronté à une grave crise financière et économique sans précédent.

L'Afrique n'est pas épargnée par les effets contagieux de cette crise. Le rapport du Secrétaire général révèle que notre continent a connu un recul dans des domaines critiques comme la croissance économique, le développement agricole, l'élimination de la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le moment est venu de repenser l'architecture financière internationale, afin de l'adapter aux réalités du 21<sup>ème</sup> siècle, en termes de représentations des États membres, de méthodes de travail, ainsi que de répartition équitable des ressources. Des initiatives novatrices sont indispensables en matière de commerce, d'aide publique au développement, d'allègement de la dette, de transfert de technologies et de financement en faveur des pays en développement en général, et des pays les moins avancés en particulier, pour leur permettre de tirer le meilleur profit de la mondialisation.

Dans ce cadre, les engagements pris à Monterrey, à Johannesburg, à Doha ainsi qu'à Londres dans le cadre du G20, constituent un motif d'espoir.

Il importe que les négociations du cycle de Doha aboutissent rapidement à un accord sur des mesures propices à stimuler le développement et à mettre fin à l'extrême pauvreté.

Mon pays attache la plus grande importance à l'accroissement de l'Aide Publique au Développement, assorti d'une amélioration de sa qualité, de sa prévisibilité et de son alignement sur les priorités nationales, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

La Guinée apprécie les progrès accomplis dans l'application de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE).

Compte tenu du fardeau de la dette, elle exhorte les bailleurs de fonds à œuvrer pour le renforcement des ressources et des capacités nationales et internationales d'appui aux stratégies mises en place, afin d'assouplir les conditions permettant d'atteindre son point d'achèvement.

La communauté internationale doit appuyer pleinement la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui engage le continent à développer les infrastructures, à promouvoir les droits de l'homme, l'Etat de droit, la démocratie, et à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

**Monsieur le Président,**

La problématique des changements climatiques retient l'attention de tous les États en raison de la menace que fait peser ce phénomène sur l'humanité.

La Guinée qui occupe une place centrale dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement durable et de restauration des équilibres écologiques en Afrique de l'Ouest est consciente de la gravité de la situation et de l'urgente nécessité d'agir.

Ma délégation appelle de tous ses vœux une action internationale concertée et courageuse, pour mettre fin au paradoxe de voir les pays et les populations qui contribuent le moins au réchauffement de la planète, en subir les conséquences les plus graves.

Elle formule le souhait que le prochain Sommet de Copenhague soit à la hauteur des grandes attentes de l'humanité.

Une attention particulière doit aussi être accordée à la problématique des flux migratoires et aux multiples enjeux qui les sous-tendent. Seule la promotion d'une solidarité agissante sera à même de maîtriser la gestion des flux migratoires.

**Monsieur le Président,**

Le monde actuel est en proie à des mutations rapides, complexes et profondes.

La paix, le développement et l'interdépendance entre les Nations demeurent une réalité incontournable et un facteur essentiel pour une prospérité mondiale solidaire.

Dès lors, le multilatéralisme constitue la seule alternative viable pour relever les défis globaux qui interpellent l'humanité.

La délégation guinéenne demeure convaincue que la présente session confortera davantage le rôle et l'action de notre Organisation universelle, dans la défense des causes justes.

**Je vous remercie de votre attention.**